



Domain provinciale Nieuwdonk - Dendermondse steenweg 13A - 9290 Berlare

18-10-2026 REGLEMENT

1. Composition des équipes

Pour chaque catégorie d'âge, des équipes de 3 athlètes seront constituées. Chaque athlète courra une distance fixée à l'avance.

- Chaque participant ne peut courir qu'une seule distance.
- Des équipes mixtes sont uniquement possibles dans les catégories benjamins, pupilles, minimes et dans les relais interentreprises.
- Les athlètes étrangers affiliés à un club belge peuvent participer aux EnergyVision CrossCup Relays et percevoir les primes d'arrivée prévues.
- Les équipes étrangères n'entrent toutefois pas en considération pour les points de la EnergyVision CrossCup, mais bien pour les primes d'arrivée. Seuls des athlètes belges qui font partie de cette équipe peuvent gagner des points.
- Les équipes formées par des athlètes de différents clubs d'athlétisme ou des non - affiliés, peuvent participer dans leur catégorie réglementaire. Ils seront classés séparément selon le temps couru. Ils recevront 5 points. Leur équipe ne sera cependant pas prise en considération pour les primes en argent prévues.

2. Inscriptions des équipes.

- Les inscriptions des équipes doivent être effectuées à l'avance, en ligne, via les clubs d'athlétisme.
- Chaque équipe ou participant individuel doit s'inscrire via le site en ligne www.runningresults.be.
- Chaque équipe paie lors de cette inscription en ligne le montant dû - ce qui comprend le prix du dossard de la EnergyVision Crosscup Relays, le témoin avec chips ainsi que les frais d'enregistrement.
- Le dossard reste la propriété de l'athlète.
- Pour les équipes d'athlètes affiliés à la VAL ou à la LBFA, on paiera par équipe
 - des benjamins aux juniors : 9 €
 - Seniors, masters et entreprises : 15 €
- Pour les équipes d'athlètes non-affiliés à la VAL ou à la LBFA, on paiera par équipe
 - benjamins aux juniors : 15 €
 - Seniors, masters et entreprises : 18 €
- Modifications dans une équipe : € 2 par changement (1 nom = 1 changement)
- L'inscription de plusieurs équipes par, par catégorie d'âge, est possible. Dans ce cas, le nom du club sera complété par un chiffre (numéro d'ordre de l'équipe).

3. Running stars : épreuves individuelles.

Dès leur première participation les athlètes retireront leur dossard au stand « Info ».

- Les athlètes invités, non affiliés, kangourous, benjamine, pupilles et minimes, sur présentation d'une « invitation » à la Crosscup, reçoivent une entrée gratuite + l'entrée gratuite pour deux accompagnateurs.
- Les athlètes affiliés, kangourous, benjamins, pupilles et minimes paieront € 5 et recevront une entrée gratuite pour 2 accompagnateurs.
- Pour les compétitions, ils doivent également s'inscrire online via la website de la Crosscup et user du lien www.runningresults.be
- Les numéros de dossards individuels (Running Stars) restent en possession du participant et peuvent être réutilisés pour les prochaines épreuves de la EnergyVision Crosscup 2026-2027.

Des inscriptions ou modifications sont toujours possibles le jour même, jusqu'à une heure avant l'épreuve.

3. Catégories

'inscription dans une catégorie supérieure est possible pour les groupes :

- Benjamins-pupilles: catégorie pupilles
- Pupilles-minimes: catégorie minimes
- Minimes-cadets : catégorie cadets
- Cadets-scolaires: catégorie scolaires
- Scolaires-juniors: catégorie juniors
- Scolaires-juniors-seniors: catégorie seniors
- Masters-seniors: catégorie seniors

Un club qui s'inscrit dans une catégorie supérieure prend naturellement le départ dans la catégorie supérieure.

4. Points

Seuls les athlètes belges y sont pris en considération pour l'attribution de points.

Les points EnergyVision CrossCup à gagner dans les relais se présentent comme suit :

- Equipe 1 : 10 points
- Equipe 2 : 9 points
- Equipe 3 : 8 points
- Equipe 4 : 7 points
- Equipe 5 : 6 points
- Equipe 6 - ...: 5 points (chaque équipe arrivée)

Il est important de savoir que ces points comptent pour le classement général individuel de la EnergyVision CrossCup.. Voir règlements EnergyVision CrossCup.

5. Données techniques

* Ouverture du secrétariat de 9h00 à 15h30.

- Les règlements sportifs, art. 170 sont d'application.
- Le dossard de départ de l'organisation doit être porté sur la poitrine.
- On court avec un chip incorporé dans le témoin. Tous les témoins sont donc munis d'un chip et sont remis au délégué de l'équipe ainsi que les dossards.
- Après la course, le témoin est récupéré par nos collaborateurs dans la zone d'arrivée. Les équipes qui abandonnent, doivent rendre leur témoin dans la zone d'arrivée. En cas de non-restitution du témoin, une somme de 50 € sera facturée au club.
- La zone de passage du témoin se trouve dans la zone de départ et est longue de 30 m. La distance du départ jusqu'à la première zone de relais est de 1000 m ou 1500 m.
- Les autres tours font 800m- 1000 m et 1500 m, et sont à parcourir une ou plusieurs fois.
- L'ordre du passage des témoins dans l'équipe est déterminé par le numéro de départ : p.ex. 002-1, 002-2, 002-3.
- Tous les athlètes dont l'équipier à relayer se présente dans la zone de pré-relais peuvent se placer dans ou devant la zone de relais, - sous la conduite d'un membre du jury.

6. Prix

Chaque participant reçoit une médaille unique.

Pour les seniors, hommes et femmes, des prix en espèces sont prévus par équipe (cf. prix individuels de la EnergyVision CrossCup).

HOMMES & FEMMES

1. 500 €	5. 225 €	9. 125 €
2. 400 €	6. 200 €	10. 100 €
3. 300 €	7. 175 €	
4. 250 €	8. 150 €	

7. Info

Vous trouverez d'informations sur : www.energyvisioncrosscup.be

- par Email : info@crosscup.be
- par GSM : +32 475 74 95 81

8. Plaintes

En cas de plainte, seul le jury VAL ou le comité de l'asbl CrossCup seront qualifiés pour prendre une décision.